

Adresse des administrateurs du département des Landes, lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du département des Landes, lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 491-492;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21661\\_t1\\_0491\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0491_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a'

[*Le conseil général de la commune de Tours à la Convention nationale, le 12 brumaire an III*] (30)

Citoyens Législateurs,

Le conseil général de la commune de Tours a applaudi avec enthousiasme à l'adresse aux françois, que vous avez proclamé et qui en leur assurant le regne de la justice, ne peut que vous conserver la reconnaissance de la majorité d'un peuple humain, et qui est pénétré des sentimens de la liberté et de l'égalité. Vous avez fait, citoyens Législateurs, disparaître la terreur qui était à l'ordre du jour pour les patriotes opprimés et vous ne voulez faire regner que la justice distributive.

Continuez, Citoyens Législateurs, vos glorieux travaux en restant à votre poste, le conseil général de la commune fidèle à ses sermens maintiendra l'exécution des loix qu'il a juré de faire observer et poursuivra tous ceux qui oseroient les enfreindre.

Les membres du conseil général.

*Suivent 14 signatures d'officiers municipaux et de notables et celle de GUÉRIN, agent national en second.*

b'

[*La société populaire de Montfort-le-Brutus à la Convention nationale, s. d.*] (31)

Liberté, Égalité, fraternité.

Législateurs

Nous vous félicitons de l'adresse immortelle que vous venez de donner au peuple français, nous l'avons méditée... Elle a raffermi notre courage et renforcé notre patriotisme. Les principes qu'elle propage sont les nôtres; ce sont les principes d'hommes justes et libres.

Sans doute les bases d'un gouvernement républicain sont la fermeté, la justice et l'humanité et non le barbare système de terreur qui opprimoit une nation générale et bienfaisante, la rendoit l'opprobre du genre humain et en auroit fait un repaire de cannibales. Le français est bon, et n'a besoin que d'un régulateur invariable et solide; vous êtes ce régulateur, citoyens Représentans, soutenez le avec énergie; modérez-le avec sagesse; roidissez le avec justice et relâchez le avec humanité.

Le tems n'est plus ou le vrai patriote ne pouvoit que gémir des maux de son pays, quand des hommes de sang le tenoient dans la stupeur et sous l'oppression.

En vain l'ombre infâme de Robespierre plane encore sur la France et cherche à rallumer les torches de la discorde; le peuple restera uni à ses Représentans; il terrassera avec eux tous ses ennemis; il dévoilera ces factieux; il punira les déprédateurs; il anéantira les corporations qui oseroient rivaliser le pouvoir souverain.

O notre chère patrie! qu'allois-tu devenir? une terre de sauvages et d'hommes féroces, non, non! nous voulons ton bonheur et cimenter parmi les citoyens l'égalité, l'union, l'amitié et la fraternité.

Demeurez, Législateurs, restez à votre poste jusqu'au moment où la République sera parfaitement paisible; remplissez vos devoirs avec activité; achevez vos immenses travaux; mais hâtez-vous d'épurer les autorités constituées, le moindre retard seroit funeste à la chose publique; organisez promptement l'instruction; regenerez les mœurs, sans quoi la jeunesse deviendra tout à fait ignare et dépravée.

Vous pouvez tout avec nos biens et nos vies; nous les laissons à votre disposition, pour le bonheur de la République une et indivisible.

Vive le peuple français et la Convention nationale.

DUJARDIN, président  
et 97 autres signatures.

c'

[*Les administrateurs du directoire du département des Landes à la Convention nationale, s. d.*] (32)

Citoyens Représentants

Tandis que de toutes les fractions de la République on applaudit au généreux courage qui vous porte à dévoiler toutes les perfidies, à braver tous les obstacles, pour centraliser dans votre sein l'autorité que la seule confiance du peuple vous a déléguée, nous venons aussi des frontières de l'empire mêler notre voix à celle de tous les républicains et vous faire étendre les accents de notre reconnaissance.

Votre conduite peinte avec tant d'énergie dans l'adresse sublime dont vous venez de faire hommage au peuple français nous trace que le patriotisme pur, plus que la vérité n'est pas dans l'exagération; qu'elles ne sont pas dans les extrêmes que ces vertus n'appartiennent qu'à ceux qui froids au milieu des orages, exempts de toutes les combinaisons de l'amour propre et de l'ambition qu'ils ignorent, entendent toutes les délations, et n'accueillent que celles qui sont prouvées par les faits, marchent à leur but, sans penser aux insectes qu'ils écrasent dans leur route.

La vertu n'aura donc plus à pleurer sur des victimes innocentes offertes en sacrifice par des passions dégoûtantes de sang, de fiel et d'amertume; l'amitié ce doux épanchement de la nature ne sera plus obscurcie par les crepes funebres de la terreur et de la mort, les liens

(30) C 324, pl. 1393, p. 22.

(31) C 325, pl. 1412, p. 23.

(32) C 324, pl. 1393, p. 13. *Bull.*, 21 brum.

du coeur, ni ceux du sang ne seront plus comprimés et les principes de la morale publique ne présenteront plus de contraste avec la conduite privée du citoyen utile et vertueux. Tout cela est vôtre ouvrage, dignes représentants d'une grande nation, car tandis que vous étendus au loin les frontières de la république et que nos armées victorieuses gagnent par vos soins des coeurs à la liberté, vous avés scu nous faire arriver au point ou nous sommes malgré les efforts de la malveillance qui s'agitte, malgré des vifs intérêts particuliers qui conspirent et maintenir ainsy la paix publique au milieu des élemens de la discorde.

Cette administration nouvellement organisée d'après vos décrets par les soins du citoyen Monestier, représentant du peuple, professera toujours les principes qui ont été les régulateurs de sa conduite dans les tems les plus difficiles, unité, indivisibilité de la République, raliement à la seule Convention nationale, centre de toute autorité, guerre aux aristocrates, aux exagérés, aux désorganiseurs, à l'immoralité, surveillance sur les modérés, sur tous ceux qui sont demeurés en arriere de la révolution; la loi, égale pour tous, soit qu'elle protege, soit qu'elle punisse, voilà les sentimens invariables des administrateurs du département des Landes.

BASQUAT, *président et 4 autres signatures.*

d'

[*La société républicaine de L'Isle-sur-Save à la Convention nationale, s. d.*] (33)

Égalité, Liberté, fraternité.

Citoyens Représentans

Depuis la glorieuse révolution du 9 thermidor toutes les passions, tous les crimes se sont agités autour de vous avec fureur et un nouvel orage politique semblait menacer la cause de la liberté. Mais votre constance a repousser les attaques dirigées contre les principes de justice et d'humanité que vous avés proclamés, a déjoué toutes les factions. Elles ne se reproduiront plus. Votre sublime adresse au peuple français a trop bien signalé sa vraie nature pour que desormais il redevienne la dupe de leur fausse popularité et de leur sceleratesse. La lecture de cette adresse a excité la plus vive allégresse dans l'ame de tous nos concitoyens et nous le jurons avec la franchise qui caractérise des hommes libres, elle sera l'unique règle de notre conduite comme la représentation nationale est l'unique centre autour duquel nous serons constamment ralliés *périssent tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.* Vive la Convention nationale.

*Suivent 54 signatures et les noms de 13 personnes ne sachant pas signer.*

(33) C 325, pl. 1412, p. 26.

[*La société populaire de Bray-sur-Seine à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (34)

Liberté, Égalité, fraternité :  
vive la République.

Citoyens législateurs

La société populaire de Bray sur Seine toujours pure et immuable dans ses principes républicains, comme dans ses sentimens de respect et d'attachement pour la Représentation nationale, félicite la Convention sur son adresse au peuple françois, qui a été généralement accueillie au milieu des transports de la joie la plus vive et des cris mil fois répétés de vive la Convention nationale.

Conservez précieusement, citoyens législateurs, ce haut degré d'élevation ou vous êtes parvenus le neuf thermidor, jour a jamais mémorable pour le salut de la patrie, ou vous avez délivré le peuple de ses plus dangereux ennemis et de ses plus cruels oppresseurs.

Anéantissez, sans pitié, tous ces conspirateurs, ces patriotes hypocrites et audacieux, qui revêtus de quelqu'autorité ont osé opprimer l'innocence.

Que notre horizon, dégagé des nuages funestes qui le couvroient, ne nous présente plus que des jours sereins, et ne soit désormais gouverné que par la Convention entière, comme seule dépositaire de la volonté nationale.

Que le peuple francais, bénissant vos illustres travaux, apres tant de sacrifices et de dangers, puisse jouir sous le regne de la justice, et de vos loix salutaires, des bienfaits de la Révolution et des douceurs de la liberté que tant de scélérats, se sont en vain efforcé de lui ravir, et nous repeterons sans cesse : vive la République, vive la justice, vive la Convention nationale.

Rédigé à la ditte société a sa seance du decadi 10 brumaire.

*Suivent 36 signatures.*

f'

[*La société populaire et républicaine de Mortain à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (35)

Liberté, Égalité, Vertu.

Représentants du peuple,

Nous croyons ne pouvoir mieux vous prouver notre attachement aux sages principes qui sont si energiquement développés dans votre sublime adresse au peuple français, qu'en vous envoyant copie du procès verbal de la séance dans laquelle il nous en fut donné lecture par le secrétaire du Représentant du peuple Bollet,

(34) C 325, pl. 1412, p. 1.

(35) C 325, pl. 1412, p. 3. *J. Perlet*, n° 776.